

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Réunion Ordinaire du 17 DECEMBRE 2024

L'an deux mil vingt-quatre le dix-sept du mois de décembre à 18h30, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Airvaudais- Val du Thouet, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à la salle des fêtes de Borcq-sur-Airvault, sous la présidence de M. Olivier FOUILLET, Président de la CCAVT.

Date de la convocation : 10 décembre 2024

22 présents + 3 pouvoirs (25 votes sur 28) :
Quorum atteint (15)

Membres titulaires présents :

- ✓ Commune d'Airvault : Olivier FOUILLET, Dominique GUILBOT, Maryse CHARRIER, Sylvie NOBLET-HORTET, Viviane CHABAUTY, Jacky JOZEAU, Frédéric PARTHENAY
- ✓ Commune d'Assais-les-Jumeaux : Jean-Claude LAURANTIN, Jean-Louis RIDOUARD, Fabrice DURAND
- ✓ Commune d'Availles-Thouarsais : Daniel ROBERT
- ✓ Commune de Boussais : Jacques ROY, Gérard GIRET
- ✓ Commune d'Irais : Hélène MARSAULT
- ✓ Commune de Le Chillou : Françoise RICHARD
- ✓ Commune de Louin : Monique NOLOT
- ✓ Commune de Maisontiers : Gérard CHABAUTY
- ✓ Commune de Saint-Loup-Lamairé : Dominique BARREAU, Pascal BIRONNEAU, Alain JEZEQUEL, Micheline REAU, Lucette ROCHER

3 pouvoirs :

- ✓ Frédérique DAMBRINE a donné pouvoir à Viviane CHABAUTY
- ✓ Maryse BARIGAULT a donné pouvoir à Maryse CHARRIER
- ✓ Mattieu MANCEAU a donné pouvoir à Dominique GUILBOT

Excusés : Huguette ROUSSEAU, Mathias DIXNEUF, Frédérique DAMBRINE, Maryse BARIGAULT, Mattieu MANCEAU

Absents : Sébastien FAURE

Lucette ROCHER a été élue secrétaire de séance

=====

SOCIAL

Attribution de subventions MEF de Thouars et MDEE de Parthenay

Les deux Missions Locales ont pour but de favoriser l'insertion professionnelle et sociale en accompagnant tous les jeunes âgés de 16 à 25 ans. L'Intérêt pour la collectivité de travailler avec les Missions Locales est d'apporter aux jeunes de la CCAVT des services pour lever les freins à leur insertion et de leur permettre un accompagnement sur mesure par des professionnels. Plusieurs dispositifs sont proposés aux jeunes.

Sur présentation des bilans d'activités et financiers par les deux Missions locales, il vous est proposé d'attribuer le montant des subventions 2023 et 2024 pour chacune des structure comme suit :

- ▶ Pour l'année 2023 : 2 276,50€
- ▶ Pour l'année 2024 : 2 500,00€

Une convention d'objectifs et de moyens est prévue pour le subventionnement à compter de 2025 et normalement soumise au prochain Conseil Communautaire de février.

- Vu les statuts de la Communauté de Communes Airvaudais-Val du Thouet,
- Vu les demandes de subvention proposées,
- Considérant les documents fournis : les bilans financiers et comptes-rendus d'activités,

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, **DECIDE**, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- ▶ D'attribution à chacune des Missions Locales du THOURSAIS et de PARTHENAY-GÂTINE le montant des subventions 2023 et 2024 comme suit :

Années concernées	Montants
Année 2023	2 276,50€
Année 2024	2 500,00€

- ▶ D'autoriser le Président ou son représentant à signer tous les documents se rapportant à cette délibération

Fait et délibéré, à Airvault, le 18 décembre 2024
Et ont signé Le Président et La Secrétaire

Le Secrétaire de séance,
Lucette ROCHER,

Le Président,
Olivier FOUILLET,

AR-Préfecture

079-200041416-20241223-1-DE

Acte certifié exécutoire

M. Le Président certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de l'acte administratif en date du 23-12-2024.
Réception par le Préfet - 23-12-2024

Publication le : 23-12-2024

Pour copie conforme,
Le Président,
Olivier FOUILLET

COMMUNAUTE DE COMMUNES
AIRVAUDAIS - VAL DU THOUET
33 Place des Promenades
79600 AIRVAULT
Tél. 05 49 64 93 48